



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Audience DRF du 22/10/08

« Expérimentation » des nouvelles modalités d'enseignement à l'ENI : Premier bilan ... Aménagements en vue ?

Comme il s'y était engagé le 26 août dernier, Monsieur MALVESTIO, Directeur du Recrutement et de la Formation (DRF) a réuni les organisations syndicales représentées à l'ENI le 22 octobre pour un « point d'étape » sur les nouvelles méthodes d'enseignement « expérimentées » à l'ENI depuis le 1^{er} septembre.

En préambule, Monsieur MALVESTIO a rappelé que les enseignements en salles de conférences (SC) ont été mis en place pour faire face à une augmentation importante du volume des promotions alors que, pour des raisons de calendrier et aussi de moyens, les possibilités de recrutement d'enseignants étaient limitées. Le but de la DRF étant, malgré tout, de continuer à dispenser une formation initiale de qualité.

Un premier bilan a été tiré de l'évaluation de ces modalités d'enseignement, opérée auprès des délégataires de B en A (FIN A), qui ont été particulièrement touchés par cette nouveauté puisque près de 35 % du volume de leurs enseignements ont été jusque là dispensés en salle de conférence.

L'examen du questionnaire qu'ils ont rendu a fait apparaître un certain nombre de points négatifs, en dépit de la volonté de l'administration d'en faire une lecture globalement positive et optimiste :

1) Sur les aspects matériels

- climatisation des salles ;
- tableau de petite taille et de mauvaise qualité ;
- distributeurs de boissons en nombre insuffisant ;
- délais de remboursement des frais de mission trop longs ;

2) Sur les aspects pédagogiques

- formule des « SC » ne s'adapte pas à tous les enseignements ;
- meilleure synchronisation souhaitée entre les cours en salle de conférence et les TD ;
- décalage constaté entre les cours théoriques et les exercices ;
- proposition d'un renforcement du nombre de thèmes en liaison avec les applications informatiques et un enseignement sur le management ;
- proposition de revoir la dotation horaire dédiée aux enseignements de FDP et de communication ;
- proposition de constituer des groupes de stagiaires plus homogènes car la différence de niveau peut être un handicap ;
- densité importante des enseignements.

M. MALVESTIO a reconnu rapidement qu'une partie des désagréments étaient imputables à des « erreurs de jeunesse » mais, s'appuyant sans doute sur le jugement positif porté par les stagiaires sur la qualité de l'enseignement, de la prestation des enseignants, sur la qualité de la documentation ainsi que sur le dynamisme, la disponibilité et la compétence du corps enseignant, il est convaincu que la voie engagée est la bonne mais reste cependant ouvert à la discussion. Pour lui, il n'y a aucune dégradation des enseignements ; certains réglages sur le contenu et la forme peuvent être effectués, suite aux nombreuses remarques faites.

Les organisations syndicales se sont toutes montrées très critiques vis-à-vis des nouvelles modalités.

Le SNUI a dès le début fait part de la volonté de l'intersyndicale d'élargir rapidement le débat aux Inspecteurs Elèves et aux Contrôleurs Stagiaires ainsi que sur les Etudes Personnelles (EP).

Après les propos liminaires de toutes les organisations syndicales, les pétitions et les cahiers de doléances ont été remis à M. MALVESTIO ⁽¹⁾.

Les représentants du SNUI ont déclaré être présents non seulement pour être écoutés mais aussi pour analyser et proposer des solutions. Ils ont rappelé que le dispositif des SC, comme celui des EP, ne devait être qu'une expérimentation et ont demandé à ce qu'il ne soit pas pérennisé, en précisant au passage que « tout ce qui se faisait ailleurs » (à l'ENT par exemple, NDLR), ne convenait pas forcément à l'ENI si l'on souhaitait y conserver, y compris pour les promotions à venir, la qualité éprouvée et reconnue de ses formations ...

Ils ont mis l'accent sur l'augmentation de la densité des enseignements au fil des années, déploré le manque d'enseignants et signalé au DRF que le ressenti général vis-à-vis des SC et des EP était plutôt mauvais.

L'analyse du SNUI a démontré que le questionnaire remis aux délégataires ne permettait pas dans sa forme actuelle, de déterminer en détail les thèmes portant réellement préjudice aux stagiaires.

Mais une chose est certaine, le problème des cours en amphithéâtre pour les délégataires ne se résume pas à de simples problèmes matériels.

Le SNUI a rappelé que, indépendamment des très grandes qualités des enseignants, les fondamentaux de fiscalité ne devaient pas être abordés en amphithéâtre car cela pose de nombreux problèmes de compréhension.

Les représentants du SNUI ont donc réclamé des correctifs dans les plus brefs délais aussi bien pour les délégataires que pour les IE et les CS.

Après une discussion quelquefois animée au cours de laquelle le SNUI a dû recadrer certains préjugés hâtifs, la DRF s'est engagée :

- Pour les délégataires, à réexaminer la planification des cours en salle de conférence restant à dispenser, ainsi qu'à formuler dans les délais les plus brefs des propositions pour améliorer les choses (au courant de la semaine prochaine, semaine du 27/10/08).

Le SNUI a demandé que des efforts ambitieux soient réalisés et qu'une expertise des lacunes soit menée à l'issue de la formation initiale des FIN A afin de pouvoir les combler au plus vite notamment, dans le cadre de la formation continue. Il a été réaffirmé que cette expertise devait rester collective et qu'elle ne prendrait en aucun cas, la forme d'un contrôle personnel.

- Suite à la remise par les OS des cahiers de doléances et des pétitions, la DRF va analyser les doléances et réunir les syndicats le plus vite possible (fin novembre-début décembre) afin de leur faire part des propositions d'aménagements possibles.

Concernant les EP, le DRF a reconnu qu'elles devaient essentiellement être consacrées à des thèmes d'application et qu'il envisagerait a minima de limiter l'étude de parties de cours théoriques, en fournissant un plan de travail.

En tout état de cause, le DRF a précisé que, compte tenu de l'avancement du programme, pour quasiment toutes les matières, les enseignements ont largement dépassé le stade des présentations générales qui se prêtaient encore à la formule « salles de conférence » et que les regroupements devraient en conséquence diminuer au fil des prochaines semaines.

Pour finir cette réunion, le SNUI a fait part de divers problèmes matériels, en particulier sur le site de Noisy le Grand (distributeurs d'eau, de boissons, toilettes, ...) et dont le DRF avait déjà connaissance suite à l'audience des représentants noiséens du SNUI auprès de Monsieur BRIXY directeur de l'EFENI.

Malgré quelques petits accrochages bénins, l'état d'esprit général de cette réunion nous a paru être à la critique constructive. La DRF nous a semblée sincère et décidée à étudier attentivement des doléances des stagiaires. Certes, dans l'immédiat, il n'en est rien sorti de définitif mais le SNUI veillera à ce que les bonnes intentions se concrétisent et sera présent aux prochains rendez-vous.

(1) La pétition intersyndicale a été signée par 853 stagiaires sur 1420 (60%).

45 cahiers de doléances nous sont remontés, comportant en tout 165 pages de commentaires.